**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2023-45**

**Séance publique du**

**20 janvier 2023**

**Présidence de Sophie JOISSAINS**
**Maire**

| Accusé de réception en préfecture |
| --- |
| Identifiant : 013-211300017-20230120-lmc1231418-DE-1-1 |
| Date de signature : 25/01/2023 |
| Date de réception : mardi 24 janvier 2023 |

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
des Bouches-du-Rhône

*POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:*
*- ACTE SIGNÉ* ✓
*- COMPTE RENDU AFFICHÉ* ✓
*- ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ* ✓

Ville d'Aix-en-Provence
Service Domaine et Citoyenneté

**OBJET** : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE L'ÉTAT - SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE - DRAC PACA, POUR DES ANALYSES GÉOCHIMIQUES D'OBJETS EN CÉRAMIQUE ANTIQUES, MÉDIÉVAUX ET MODERNES.

Le 20 janvier 2023 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 13/01/2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**
Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGEY, Madame Béatrice BENDELE, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Claudie HUBERT, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI.
**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**
Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Joëlle CANUET à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Elisabeth HUARD à Madame Laurence ANGELETTI, Madame Amandine JANER à Madame Françoise COURANJOU, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Josy PIGNATEL, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Francis TAULAN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Stéphane PAOLI.

**Excusés sans pouvoir :**
Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME.

**Secrétaire** : Monsieur Rémi CAPEAU

Monsieur Jean-Christophe GRUVEL donne lecture du rapport ci-joint.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands équipements

**Nomenclature : 7.6**
Contributions budgetaires

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 20 JANVIER 2023

---

**RAPPORTEUR :** Monsieur Jean-Christophe GRUVEL

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET :** DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE L'ÉTAT - SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE - DRAC PACA, POUR DES ANALYSES GÉOCHIMIQUES D'OBJETS EN CÉRAMIQUE ANTIQUES, MÉDIÉVAUX ET MODERNES.- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Direction Archéologie et Muséum souhaite faire une demande de subvention auprès du Service Régional de l'Archéologie (DRAC) pour le financement d'analyses archéométriques, en vue de trois publications scientifiques portant sur des céramiques trouvées à Aix, lors de fouilles préventives.

Réalisées dans des laboratoires du CNRS à Aix et de l'Université de Gênes en Italie, ces analyses doivent permettre de déterminer la composition des argiles utilisées pour la fabrication de ces objets et de répondre à des problématiques propres à chacun des ensembles étudiés, qui relèvent des périodes antique, médiévale et contemporaine.

Découvert sur le site des Thermes et daté entre la fin du I$^{er}$ s. av. J.-C. et le milieu du I$^{er}$ s. ap. J.-C., le lot le plus ancien pose la question de la possible origine aixoise d'un groupe de vaisselle jusqu'ici traditionnellement attribué à des ateliers marseillais installés dans la chaîne de l'Étoile. Il interroge, par conséquence, sur le rôle de chacune des deux cités au sein des échanges économiques régionaux au cours de l'Antiquité.

Méthode utilisée : analyse en lames minces au microscope polarisant (Claudio Capelli, Université de Gênes).

Pour le second groupe étudié, daté de la Période médiévale, les analyses permettront de quantifier le calcaire présent dans l'argile et donc de valider la fonction de service de table des objets, connus jusqu'à présent pour être des vases culinaires.
Méthode utilisée : analyse par fluorescence X portable (XRF) (CNRS, CEREGE).

Enfin, pour la Période contemporaine, les analyses permettront de vérifier l'origine de vases trouvés à Aix qui présentent de fortes analogies avec la production d'un atelier de potier établi à Varages (Var), au début du XIXe siècle, les pâtes sont très semblables à l'œil nu. Si cette hypothèse était validée, elle fournirait un nouveau marqueur chronologique pour l'étude des céramiques contemporaines présentes dans l'habitat aixois et élargirait l'aire d'approvisionnement de la Ville en vaisselle de table à la zone du Haut-Var, non répertoriée à ce jour à Aix, pour les terres vernissées.
Méthode utilisée : analyse en lames minces au microscope polarisant (Claudio Capelli, Université de Gênes).

Le coût de ces analyses a été estimé à 3 000 €. Il sera pris en charge sur le budget de la Direction Archéologie et Muséum.
Une demande de subvention au taux le plus haut possible est demandée à la DRAC – PACA (Service Régional de l'Archéologie), dans le cadre de la programmation annuelle des opérations (au moins 50 %).

Compte tenu de ce qui vient de vous être présenté, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur le Conseiller Municipal chargé de l'Archéologie à signer tous les documents utiles.

- **AUTORISER** Monsieur le Chef de service comptable du Service de Gestion Comptable d'Aix-en-Provence à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2023-45 - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE L'ÉTAT - SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE - DRAC PACA, POUR DES ANALYSES GÉOCHIMIQUES D'OBJETS EN CÉRAMIQUE ANTIQUES, MÉDIÉVAUX ET MODERNES.-

| | | |
|---|---|---|
| Présents et représentés | : | 52 |
| Présents | : | 38 |
| Abstentions | : | 0 |
| Non participation | : | 0 |
| Suffrages Exprimés | : | 52 |
| Pour | : | 52 |
| Contre | : | 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER

Le secrétaire de séance,
Monsieur Rémi CAPEAU

Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/01/2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)[1]

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le

délai de recours contentieux ...»